



Apprentissage



Contrat Pro.

Lieu de la formation
ANGERS - Campus de Belle-Beille

Contacts

Secrétariat LP GEA
dscg.iut@contact.univ-angers.fr
Tél. : 02 44 68 88 52

Pôle Relations Entreprises
re.iut@univ-angers.fr
Tél : 02 44 68 88 46

Responsable de la formation
Mme. Géraldine BAUPIN
dscg.iut@contact.univ-angers.fr

Adresse web
www.iut.univ-angers.fr

PRÉPARATION AU DIPLÔME SUPÉRIEUR DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

OUVERTURE DE LA FORMATION EN APPRENTISSAGE EN DECEMBRE 2020

— Objectifs

La formation a pour objectif de préparer les étudiants aux sept Unités d'Enseignement (UE) du DSCG. La formation est assurée par des enseignants et des professionnels (experts-comptables, juristes, avocats...).

— Compétences visées

La préparation au DSCG permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer les métiers de la comptabilité et de la gestion visés ci-dessous et pour pouvoir continuer la formation qui mène au diplôme d'expertise comptable (DEC).

Compétences acquises dans les 7 domaines suivants :

- UE1** : Gestion juridique, fiscale et sociale : maîtriser les aspects juridiques, fiscaux et sociaux de l'entreprise
- UE2** : Finance : déterminer la valeur d'une entreprise, évaluer les projets d'investissements et leur financement ainsi que les opérations d'ingénierie financière
- UE3** : Management et contrôle de gestion : comprendre les liens entre le management (choix stratégiques) et le contrôle de gestion (pilotage stratégique) de l'entreprise
- UE4** : Comptabilité et audit : établir les comptes de groupes, montrer le rôle du contrôle interne et de l'audit
- UE5** : Management des systèmes d'information : comprendre le management des systèmes informatiques (gouvernance d'un SI, gestion de projet de SI, analyse d'un PGI)
- UE6** : Anglais des affaires : à l'oral, structurer un raisonnement sur un sujet économique en langue anglaise
- UE7** : Mémoire professionnel : mener un travail de réflexion alliant recherches scientifiques et mises en application pratiques au sujet d'une problématique choisie dans les domaines juridiques, fiscaux, sociaux, de l'audit, du contrôle de gestion etc.

— Insertion professionnelle

Secteurs d'activité :

Tous les secteurs

Métiers visés :

- collaborateur de cabinet d'expertise ou commissariat aux comptes,
- responsable des services comptable et financier, informatique
- contrôleur de gestion d'une grande entreprise
- métiers de la fonction publique (impôts, professorat... après réussite aux concours)

Poursuite d'études : entrée en stage d'expertise comptable et préparation au DEC (diplôme d'expertise comptable).

— Modalités pratiques en alternance

Sélection : sur dossier et entretien individuel en juin

Rythme d'alternance : lundi, mardi et mercredi en cabinet et cours le jeudi et le vendredi à l'IUT. Voir calendrier de la formation

Une période en continu en entreprise en février, mars et avril de chaque année

Période de formation : de décembre à décembre (2 ans en alternance par contrat de professionnalisation)

Durée de formation : 2 ans

Droits de scolarité

Coût :

- contrat de professionnalisation : 4000 euros par an (+ droits universitaires). Prise en charge par l'entreprise ;

- contrat d'apprentissage : prise en charge fonction de l'OPCO dont dépend la branche de l'organisation d'accueil (nous consulter)

— Public visé

Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires d'un DCG, de diplômes accordant dispense du DCG ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Cette formation est uniquement enseignée en contrat de professionnalisation.